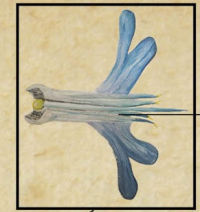




Réseau Biodiversité
pour les Abeilles

la Bugle rampante

(Ajuga reptans)



étamines



Fleurs bleues à 2 lèvres, inodores, formant un épi au milieu des feuilles et bractées violacées

Feuilles opposées, ovales à oblongues, légèrement dentées, vert foncé et de plus en plus courtes

Tige carrée, velue sur 2 faces opposées

Hauteur: 10 à 40 cm

Rosette de feuilles persistantes, qui produit des stolons

Plante à rhizomes Vivace

Famille : Lamiacées

Origine : Europe, Caucase, Iran

Floraison : mai à juillet

Plantation : sept.-nov. ou mars-avril

Préférences : sol toujours frais, humide, voire lourd (ne supporte pas la sécheresse), zone d'ombre, mi-ombre ou doux ensoleillement, très rustique (-20°C)

Aussi appelée Herbe de St-Laurent ou Petite consoude, la Bugle rampante attire de nombreux pollinisateurs : abeilles sauvages et domestiques, syrphes, bombyles ...

Commune en France jusqu'à 2000m d'altitude, on la rencontre en sous-bois, dans les prairies fraîches, talus ombragés, rocailles, massifs d'arbustes et jardinières.

«Pour accéder au nectar au fond de la fleur nous devons toucher les étamines, qui nous déposent une petite quantité de pollen sur la tête !»



Riche en nectar



Couvre-sol dense

Une anecdote ?

Très longtemps utilisée pour ses propriétés médicinales (cataplasme pour les plaies, hémorragies, inflammations, rhumatismes...), la Bugle rampante se trouve aujourd'hui en homéopathie.